

Les valeurs sociales et culturelles des forêts villageoises comme leviers de connectivité écologique dans le corridor Taï-Grebo-Krahn

Dien Kouayé Olivier

Centre de recherche en écologie (CRE),
Université Nangui Abrougoua, Côte d'Ivoire
dienolivier@gmail.com

Résumé : Cette étude analyse le rôle des valeurs sociales et culturelles des forêts villageoises dans le maintien de la connectivité écologique du corridor Taï-Grebo-Krahn, entre la Côte d'Ivoire et le Liberia, dans un contexte de forte fragmentation forestière. Elle s'appuie sur une démarche qualitative menée entre novembre et décembre 2023 dans seize localités situées entre le Parc national de Taï et le fleuve Cavally, auprès de vingt-neuf acteurs communautaires. Les résultats identifient vingt-six forêts villageoises réparties en plusieurs catégories, notamment les forêts sacrées, les bois de cimetières, les réserves forestières villageoises, les forêts familiales, les réserves de raphias et les formations ripicoles. Ces espaces fournissent des services d'approvisionnement et des services culturels, tout en jouant un rôle potentiel de fragments de continuité entre les grands massifs forestiers. L'étude souligne que leur conservation repose largement sur les interdits coutumiers, les règles d'accès, les institutions locales, la mémoire collective et les pratiques rituelles. Elle préconise leur reconnaissance dans les stratégies de conservation transfrontalière, le renforcement des comités villageois de gestion, la cartographie participative, l'implication des femmes et des jeunes, ainsi que le développement d'alternatives économiques durables au bénéfice des communautés locales.

Mots clés : Forêts villageoises ; valeurs socioculturelles ; connectivité écologique ; corridor Taï-Grebo-Krahn.

Abstract: This study analyzes the role of the social and cultural values of village forests in maintaining ecological connectivity within the Taï-Grebo-Krahn corridor, between Côte d'Ivoire and Liberia, in a context of severe forest fragmentation. It is based on a qualitative approach conducted between November and December 2023 in sixteen localities situated between Taï National Park and the Cavally River, involving twenty-nine community stakeholders. The results identify twenty-six village forests divided into several categories, including sacred forests, cemetery woodlands, village forest reserves, family forests, raffia reserves, and riparian forest formations. These spaces provide provisioning and cultural services, while also playing a potential role as fragments of continuity between major forest blocks. The study highlights that their conservation relies largely on customary prohibitions, access rules, local institutions, collective memory, and ritual practices. It recommends their recognition in transboundary conservation strategies, the strengthening of village management committees, participatory mapping, the involvement of women and youth, as well as the development of sustainable economic alternatives for the benefit of local communities.

Keywords: Village forests; sociocultural values; ecological connectivity; Taï-Grebo-Krahn corridor.

Introduction

La création d'aires protégées constitue l'un des principaux instruments de conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale. Elle permet de préserver des habitats naturels, de protéger des espèces menacées et de maintenir des processus écologiques essentiels. Toutefois, dans les paysages fortement fragmentés, la seule existence d'aires protégées ne suffit plus à préserver les équilibres écologiques. L'efficacité des stratégies de conservation dépend désormais de leur capacité à maintenir la connectivité écologique entre les espaces naturels, afin de favoriser les déplacements des espèces, les flux génétiques et la continuité des processus écologiques à l'échelle du paysage (Tabor et al., 2019 : 3).

Le complexe forestier transfrontalier Taï-Grebo-Sapo, l'un des derniers grands ensembles de forêts denses humides d'Afrique de l'Ouest, est concerné par ces enjeux de connectivité. Ce complexe est composé du Parc national de Taï, de la réserve naturelle du Cavally, des forêts classées de Goin-Débé et de la Haute-Dodo en Côte d'Ivoire, ainsi que des Parcs nationaux

de Grebo-Krahn et de Sapo au Liberia. Il revêt une importance écologique majeure en raison de sa richesse biologique et des nombreux services écosystémiques qu'il fournit. Cependant, l'expansion des activités agricoles, forestières et minières entraîne une fragmentation croissante de cet ensemble forestier, compromettant les déplacements des espèces et les échanges génétiques entre ces différents massifs forestiers. Entre le Parc national de Taï et le Parc national de Grebo-Krahn, l'occupation agricole dépasse 95 % dans le domaine rural ivoirien. Du côté libérien, entre Grebo-Krahn et Sapo, le développement des cultures de rente progresse, notamment sous l'effet des mouvements migratoires liés à la raréfaction des terres disponibles en Côte d'Ivoire (PAPFOR, 2024).

Depuis 2009, les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Libéria se sont engagés dans une initiative de coopération transfrontalière destinée à assurer la gestion durable du complexe forestier Taï-Grebo-Sapo. Cette initiative vise notamment à renforcer la connectivité écologique entre les principaux massifs forestiers de ce complexe par la mise en place de corridors biologiques et de zones de continuité écologique. Toutefois, cette stratégie ne se limite pas aux seules aires protégées officiellement reconnues. Elle accorde également une importance particulière aux paysages villageois où, malgré la forte expansion agricole, subsistent encore des formations forestières résiduelles, telles que les forêts sacrées, les bois de cimetières, les forêts communautaires et les agroforêts.

Bien que fragmentés, ces reliques forestières jouent un rôle essentiel dans le maintien de la continuité écologique entre les grands blocs forestiers. Ils constituent à la fois des relais écologiques, des refuges pour certaines espèces et des réservoirs de biodiversité accessibles aux communautés locales (Béliné, 2022). Une évaluation comparée de huit de ces forêts villageoises avec le Parc national de Taï, la réserve naturelle du Cavally et la forêt classée de Haute-Dodo a montré que ces formations conservent une diversité floristique, une structure végétale et une biomasse aérienne parfois comparables à celles observées dans les aires protégées. Les inventaires réalisés sur les arbres de diamètre à hauteur de poitrine supérieur ou égal à 10 cm, dans des parcelles de 500 m², indiquent que la densité de tiges dans les forêts villageoises varie entre 212 et 648 tiges/ha, dépassant dans certains cas celle relevée dans la réserve naturelle du Cavally. La biomasse aérienne dans ces forêts varie également de 235 à 557 t/ha, atteignant des niveaux proches de ceux des forêts protégées. Toutes ces forêts partagent un noyau restreint de quatre espèces, mais chacune abrite deux à quinze espèces menacées ou endémiques (Vroh et al. 2026).

L'importance de ces forêts villageoises tient également au fait qu'elles sont encadrées par des règles coutumières, des normes sociales, des représentations culturelles et des pratiques communautaires qui contribuent à leur préservation (Ostrom, 1990 : 88 ; Berkes, 2018 : 27 ; Dien, 2019). Les « valeurs relationnelles » de la nature, c'est-à-dire les liens culturels, identitaires, spirituels et sociaux qui unissent les communautés à ces espaces, représentent également un levier essentiel de conservation de la biodiversité (IPBES, 2022 : 15 ; Luque-Lora, 2024 : 2). À ce titre, ils peuvent être envisagés comme relevant des Autres Mesures de Conservation Efficaces par Zone (AMCEZ), en tant que forêts conservées en dehors du système classique des aires protégées, mais porteurs de fonctions écologiques et socioculturelles déterminantes.

Cependant, ces déterminants sociaux et culturels de la connectivité écologique demeurent encore peu étudiés dans le cadre du corridor Taï-Grebo-Krahn. Les travaux existants portent principalement sur la biodiversité, la fragmentation des habitats ou les changements d'occupation des terres, tandis que les mécanismes socioculturels qui contribuent au maintien des forêts dans les paysages agricoles villageois restent largement sous-explorés.

Ce constat conduit à formuler la question suivante : dans quelle mesure les valeurs sociales et culturelles associées aux forêts villageoises contribuent-elles à la conservation des habitats résiduels et au maintien de la connectivité écologique dans le corridor Taï-Grebo-Krahn ?

Le présent article a pour objectif de comprendre les significations sociales et culturelles qui sont associées aux forêts villageoises, ainsi que les mécanismes locaux qui contribuent à leur

maintien. Rédigé avec l'autorisation d'Earthworm Foundation dans le cadre de l'étude dénommée « Planification MARXAN dans le paysage TGS en Côte d'Ivoire et au Libéria », il s'appuie sur les données et les observations recueillies au cours de cette mission.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'étude

L'étude a été réalisée dans seize localités situées le long de l'axe routier reliant Guiglo à Tabou, sur la rive ouest du Parc national de Taï, dans la zone comprise entre le parc et le fleuve cavally, qui constitue une frontière naturelle avec le Libéria. Cette zone occupe une position stratégique dans le dispositif de connectivité écologique entre le Parc national de Taï, en Côte d'Ivoire, et le Parc national de Grebo-Krahn, au Libéria.

Les localités concernées sont Zagné, Zaipobly, Keibly et Gahably dans la sous-préfecture de Zagné ; Daobly, Ponan, Taï Village et Paulé-Oula dans la sous-préfecture de Taï ; puis Sakré, Nigré, Djouroutou, Karié, Béoué, Néka, Gbemblo et Poutou dans la sous-préfecture de Djouroutou. Les sous-préfectures de Zagné et de Taï relèvent du département de Taï tandis que celle de Djouroutou appartient au département de Tabou (Tableau 1).

Le choix de ces villages a reposé sur deux critères principaux. Le premier est la présence de forêts villageoises, notamment des forêts sacrées, des bois de cimetières, des forêts communautaires ou des forêts individuelles. Le second est l'accessibilité géographique des localités. Les communautés autochtones rencontrées appartiennent au grand groupe ethnoculturel Krou, notamment les Wè, présents dans les cantons Gnéo et Dao, les Oubi dans le canton Oubi et les Kroumen dans le canton Patokoula. Les rapports de ces communautés à la forêt sont structurés par des normes sociales, des pratiques coutumières et des représentations culturelles anciennes.

Tableau 1 : Répartition administrative de la zone d'étude

Préfecture	Sous-préfecture	Villages	Communautés autochtones
Taï	Zagné	Zagné, Zaipobly, Keibly, Gahably	Wè (guéré)
	Taï	Daobly, Ponan,	Wè (guéré)
		Tai Village, Paulé-Oula	Oubi
Tabou	Djouroutou	Sakré	Oubi
		Nigré, Djouroutou, Karié, Béoué, Néka, Gbemblo, Poutou	Kroumen

Source : Enquêtes, 2023

1.2. Collecte des données

La collecte des données a eu lieu du 28 novembre au 11 décembre 2023. Elle a reposé sur une démarche qualitative à visée descriptive, portant sur l'identification des types de forêts villageoises, leurs fonctions sociales et culturelles, les services d'approvisionnement qu'elles fournissent, les règles coutumières qui encadrent leur accès et leur usage, les institutions locales impliquées dans leur gestion, ainsi que leur contribution potentielle au maintien de fragments forestiers dans le corridor Taï-Grebo-Krahn. Dans chaque localité, la collecte a débuté par une rencontre avec les autorités villageoises. Ces échanges préliminaires ont permis de présenter les objectifs de l'étude, d'obtenir l'accord des communautés et d'identifier les personnes les mieux informées sur les espaces forestiers villageois. La population enquêtée a ainsi été volontairement limitée aux acteurs disposant d'une responsabilité directe dans la gestion de ces sites. Elle est composée de vingt-neuf personnes : seize chefs de village, à raison d'un par village ; dix chefs de terre, également à raison d'un par village ; et trois propriétaires de forêts individuelles résidant respectivement à Nigré, Taï et Béoué. Dans deux villages, les fonctions de chef de village et de chef de terre étaient exercées par la même personne.

Les données primaires ont été recueillies à partir d'entretiens semi-directifs conduits auprès de ces informateurs clés. Ces entretiens ont porté sur la dénomination locale de ces forêts, leur statut social ou coutumier, les usages autorisés ou interdits, les services fournis aux communautés, les règles d'accès, les pratiques rituelles associées, les formes de contrôle local, les menaces observées et les mécanismes de conservation mis en place. En complément des entretiens, des observations directes ont été réalisées lors des visites de certaines forêts indiquées par les autorités villageoises. Ces observations ont permis de vérifier l'existence des forêts recensées, d'apprécier leur état général de conservation et de situer leur proximité avec les cours d'eau, les zones agricoles ou les espaces d'habitation. Elles ont également permis de renseigner une grille descriptive par site.

1.3. Traitement et analyse des données

Les informations recueillies ont été ordonnées à partir d'une grille d'analyse thématique. Après avoir établi la liste des forêts villageoises recensées, chaque site a été classé selon sa catégorie dominante : forêt sacrée, bois de cimetière, réserve forestière villageoise, forêt familiale ou individuelle, réserve de raphias ou formation ripicole. Ensuite, les informations ont été regroupées autour de plusieurs variables, notamment le nom du site, le village concerné, les fonctions sociales et culturelles, les services d'approvisionnement déclarés, les règles d'accès et d'usage, les institutions locales responsables de la gestion, les interdits associés et les menaces éventuelles. Cette démarche a permis d'élaborer des tableaux synthétiques présentant les caractéristiques des forêts villageoises, les services d'approvisionnement et les services culturels identifiés. L'analyse a ensuite consisté à comparer les sites selon leurs fonctions dominantes et leurs modes de protection. Elle a permis de distinguer les espaces principalement conservés pour des raisons sacrées, rituelles ou mémorielles, de ceux maintenus à travers des usages communautaires, familiaux ou des pratiques locales de protection des ressources. Les données ont enfin été interprétées dans une perspective socio-écologique, afin d'apprécier le rôle potentiel de ces forêts comme relais écologiques, zones-refuges ou fragments de continuité dans le corridor Taï-Grebo-Krahn.

2. Résultats

2.1. Diversité de forêts villageoises du corridor Taï-Grebo-Krahn

Vingt-six forêts villageoises ont été identifiées au cours de l'enquête et peuvent être réparties en six catégories. La première regroupe les forêts sacrées notamment djinséba à Zagné village, gouhia gla kpan à Keibly, srêglo à Zaïpobly, gnahakoula à Gahably et kpê à Ponan. Ces sites sont généralement associés aux pratiques rituelles, aux rites initiatiques, aux masques et aux interdits coutumiers. A cette catégorie s'ajoutent les bois de cimetières, représentés à Zagné 1, Zagné 2, Keibly et Daobly. Ils sont liés aux lieux de sépulture, à la mémoire des morts et, dans certains cas, aux anciens emplacements villageois.

Les réserves forestières sont une autre catégorie comprenant les sites de leyehan à Keibly, woula-kwla à Sakré, forêt I et Forêt II à Karié, gnonébissé-kparor à Bèrèblo, hodio-kwla à Néka, glôssouha à Daobly et la forêt de Poutou. Il s'agit d'espaces boisés conservés par les communautés villageoises. A côté de ces réserves, on relève également des forêts familiales ou individuelles telles que la forêt du campement Blaisekro à Béoué, zoukoula à Nigré, la forêt de Blé Mathieu Pierre à Taï et la forêt Gre-bagur à Ponan. Leur conservation repose principalement sur des formes de contrôle foncier familial, individuel ou lignager.

Enfin, les réserves de raphias sont représentées par srannin à Zagné 2, le bas-fond sacré de Zaïpobly, le bas-fond sacré de Gahably et Doé à Ponan. Ces sites sont liés notamment à l'accoutrement des masques et à certaines pratiques culturelles locales. Les forêts ripicoles sont également illustrées par le site aux singes situé à Zagné village, en amont de la rivière N'zê. Ce site est associé à l'interdiction de chasser les singes et de consommer les silures de cette rivière. Le tableau 2 ci-dessous présente les caractéristiques des forêts villageoises recensées.

Tableau 2 : Caractéristiques des forêts villageoises recensées

Catégories	Nom du site	Observations
Forêts sacrées et enclos liés aux masques	Djinséba ; gouhia gla kpan ; srêglo ; gnahakoula ; kpê	Sites associés aux pratiques rituelles, aux rites initiatiques, aux masques et aux interdits coutumiers. Certains espaces sont interdits aux non-initiés et considérés comme intangibles.
Bois de cimetières	Cimetière de Zagné ; cimetière mēhouin ; cimetière de Keibly ; cimetière de Daobly	Espaces boisés liés aux lieux de sépulture, à la mémoire des morts et, dans certains cas, aux anciens emplacements des villages.
Réserves forestières villageoises	Leyehan ; woula-kwla ; forêt I Karié ; forêt II Karié ; gnonébissē-kparor ; hodio-kwla ; forêt de Poutou ; glōssouha	Réserves de forêt conservées par les communautés villageoises. Elles constituent des îlots boisés maintenus dans les terroirs agricoles et contribuent à la conservation d'une couverture végétale résiduelle.
Forêts familiales ou individuelles	Forêt du campement Blaisekro ; Zoukoula ; Forêt de Blé Mathieu Pierre ; Forêt Grebagur	Espaces forestiers relevant d'un contrôle foncier familial, individuel ou lignager. Leur conservation dépend principalement de l'autorité des propriétaires ou des familles détentrices.
Réserves de raphias	Srannin ; Bas-fond sacré de Zaïpobly ; Bas-fond sacré de Gahably ; Doé	Bas-fonds et zones humides conservés notamment pour l'approvisionnement en raphias destinés à l'accoutrement des masques. Certains sites sont associés à des croyances relatives à la présence de pythons.
Forêts ripicoles	Forêt aux singes	Forêt située en amont de la rivière N'zê, associée à l'interdiction de chasser les singes. Elle participe à la protection des formations végétales riveraines.

Source : Enquêtes, corridor Taï-Grebo-Krahn 2023

Les forêts sacrées, les enclos liés aux masques, les bois de cimetières et les réserves de raphias apparaissent fortement marqués par les pratiques culturelles, rituelles et symboliques. À l'inverse, les réserves forestières villageoises et les forêts familiales ou individuelles renvoient davantage à des formes locales de contrôle foncier et de gestion communautaire ou privée des ressources. Quant aux forêts ripicoles, elles témoignent de la protection de formations végétales riveraines associées à des interdits sociaux. Dans l'ensemble, ces différentes catégories montrent que la conservation des forêts villageoises repose à la fois sur des logiques sociales et culturelles.

2.2. Services fournis par les forêts villageoises du corridor Taï-Grebo-Krahn

Les forêts villageoises recensées fournissent plusieurs services d'approvisionnement et culturels qui contribuent aux moyens de subsistance des communautés locales et au maintien de leurs pratiques sociales, symboliques et identitaires.

2.2.1. Services d'approvisionnement

Selon les enquêtes, les forêts villageoises constituent des espaces de collecte de ressources alimentaires, médicinales, énergétiques, artisanales et pastorales. Elles procurent des produits forestiers d'origine végétale et animale, notamment les escargots, les champignons, les fruits sauvages, les plantes comestibles, les graines de palmier, les lianes, ainsi que le

gibier et le poisson lorsqu'elles sont associées à des zones de chasse ou à des cours d'eau. Les forêts villageoises fournissent également des plantes médicinales utilisées dans les soins traditionnels, du bois de chauffe domestique, des matériaux de construction, ainsi que des ressources destinées à l'artisanat, comme le rotin, les bambous, les lianes ou les feuilles de *Thaumatococcus daniellii*. Elles contribuent aussi à l'alimentation ou aux soins du bétail par la fourniture de fourrage et de ressources végétales spécifiques. Le tableau 3 ci-dessous présente, pour chaque forêt, la présence ou l'absence de services d'approvisionnement.

Tableau 3 : Services d'approvisionnement présents par site recensé

Nom du site	Services d'approvisionnement présent
Djinséba	Poissons
Gouhia gla kpan	Aucun service déclaré
Srêglo	Aucun service déclaré
Gnahakoula	Aucun service déclaré
Kpè	Aucun service déclaré
Cimetière de Zagné	Aucun service déclaré
Cimetière Mèhouin	Aucun service déclaré
Cimetière de Keibly	Aucun service déclaré
Cimetière de Daobly	Aucun service déclaré
Leyehan	Produits alimentaires d'origine végétale ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; matériaux d'artisanat ; fourrage
Woula-kwla	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; poissons ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; matériaux d'artisanat ; fourrage
Forêt I Karié	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; fourrage
Forêt II Karié	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; fourrage
Gnonébissê-kparor	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Hodio-kwla	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Forêt de Poutou	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Glôssouha	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Forêt du campement Blaisekro	Produits alimentaires d'origine végétale ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; fourrage
Zoukoula	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; poissons ; plantes médicinales ; matériaux de construction ; bois de chauffe ; matériaux d'artisanat ; fourrage
Forêt de Blé Mathieu Pierre	Produits alimentaires d'origine végétale ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Forêt Gre-bagur	Produits alimentaires d'origine végétale ; gibier ; plantes médicinales ; bois de chauffe ; fourrage
Srannin	Aucun service déclaré
Bas-fond sacré de Zaïpobly	Aucun service déclaré
Bas-fond sacré de Gahably	Aucun service déclaré
Doé	Aucun service déclaré

Forêt aux singes	Aucun service déclaré
------------------	-----------------------

Source : Enquêtes, corridor Taï-Grebo-Krahn 2023

2.2.2. Services culturels

Sur le plan culturel, les données recueillies montrent que certaines forêts villageoises fournissent des matériaux destinés à la fabrication ou à l'accoutrement des masques, servent de sites sacrés (lieux de rencontre avec les divinités et les mânes des ancêtres), et abritent certains espaces d'inhumation. Elles sont également liées aux rites initiatiques, aux pratiques propitiatoires, aux anciens emplacements villageois ainsi qu'à des interdits coutumiers qui encadrent leur accès et leur usage. Le tableau 4 ci-dessous présente, pour chaque forêt, la présence ou l'absence de services culturels.

Tableau 4 : Services culturels présents par site recensé

Nom du site	Services d'approvisionnement présent
Djinséba	Site sacré
Gouhia gla kpan	Site sacré
Srêglo	Site sacré
Gnahakoula	Site sacré
Kpè	Site sacré
Cimetière de Zagné	Lieu d'inhumation
Cimetière Mèhouin	Lieu d'inhumation ; Site sacré ; ancien emplacement villageois
Cimetière de Keibly	Lieu d'inhumation
Cimetière de Daobly	Lieu d'inhumation
Leyehan	Aucun service déclaré
Woula-kwla	Aucun service déclaré
Forêt I Karié	Aucun service déclaré
Forêt II Karié	Aucun service déclaré
Gnonébissê-kparor	Aucun service déclaré
Hodio-kwla	Aucun service déclaré
Forêt de Poutou	Aucun service déclaré
Glôssouha	Aucun service déclaré
Forêt du campement Blaisekro	Aucun service déclaré
Zoukoula	Aucun service déclaré
Forêt de Blé Mathieu Pierre	Aucun service déclaré
Forêt Gre-bagur	Aucun service déclaré
Srannin	Matériaux pour masques ; site sacré ; rites initiatiques ; pratiques propitiatoires
Bas-fond sacré de Zaïpobly	Matériaux pour masques ; site sacré ; rites initiatiques ; pratiques propitiatoires
Bas-fond sacré de Gahably	Matériaux pour masques ; site sacré ; rites initiatiques ; pratiques propitiatoires
Doé	Matériaux pour masques ; site sacré ; rites initiatiques ; pratiques propitiatoires
Forêt aux singes	Site sacré

Source : Enquêtes, corridor Taï-Grebo-Krahn 2023

2.3 Institutions locales et gestion des forêts villageoises du corridor Taï-Grebo-Krahn

La gestion actuelle des forêts villageoises recensées repose en grande partie sur les institutions locales. Les chefs de village, les chefs de terre, les gardiens de sites sacrés, les

anciens, les lignages fondateurs ainsi que certains détenteurs de savoirs traditionnels jouent un rôle majeur dans la définition des règles d'usage, la régulation de l'accès aux ressources et la transmission des interdits. Ces institutions interviennent à plusieurs niveaux. Elles déterminent d'abord les conditions d'accès à certains espaces forestiers. Dans certains cas, l'entrée dans une forêt sacrée nécessite une autorisation préalable, le respect de prescriptions particulières ou l'accomplissement de pratiques rituelles. Elles encadrent ensuite les prélèvements de ressources, notamment lorsqu'il s'agit de plantes médicinales, de bois ou de produits forestiers destinés à l'alimentation ou aux usages socioculturels. Enfin, elles veillent au respect des interdits et peuvent imposer des sanctions symboliques, sociales ou matérielles en cas de transgression.

Dans le cadre de l'aménagement des territoires ruraux situés dans le complexe forestier Taï-Grebo-Krahn (TGS), un appui à l'engagement des communautés pour la protection et la gestion durable des forêts villageoises a été initié avec l'assistance de la Coopération allemande, de la GIZ, de l'OIPR et de l'Union européenne. Après l'identification des villages désireux de préserver leurs forêts, des évaluations participatives approfondies ont été menées afin d'apprécier l'état de conservation de ces espaces. Ces diagnostics ont également permis de préciser les objectifs de conservation portés par les communautés ainsi que les mesures de gestion nécessaires pour les atteindre.

Dans cette dynamique, des comités villageois de gestion ont été mis en place dans une douzaine de villages. Ces comités regroupent des représentants des communautés ainsi que d'autres acteurs locaux impliqués dans la préservation des forêts, notamment l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, les services des Eaux et Forêts et les ONG partenaires. Cette démarche a également conduit à la réalisation de levées cartographiques d'une vingtaine de forêts résiduelles et à l'installation de panneaux signalétiques. Ces actions ont contribué à l'identification formelle de ces espaces et au renforcement de leur reconnaissance comme zones dédiées à la préservation environnementale et à la gestion durable des ressources forestières.

Ainsi, les mécanismes locaux de régulation, renforcés par l'appui institutionnel et technique, contribuent à limiter certains usages destructeurs, notamment les coupes abusives, les défrichements, les lotissements et l'orpaillage.

3. Discussion

Les résultats obtenus montrent que les forêts villageoises du corridor Taï-Grebo-Krahn ne peuvent pas être interprétées comme de simples reliques forestières dispersées dans une matrice agricole qui influence leur conservation. Elles apparaissent plutôt comme des espaces socio-écologiques, c'est-à-dire des lieux où les fonctions écologiques, les usages ordinaires, les normes coutumières, la mémoire collective et les représentations spirituelles se combinent pour produire des formes locales de conservation.

3.1. Usages différenciés et fonctions multiples des forêts villageoises

Les résultats montrent également que les forêts villageoises fournissent des services d'approvisionnement et des services culturels, mais selon des régimes d'usage différenciés. Certaines forêts sacrées, certains bois de cimetières ou certaines réserves de raphias sont associés à peu ou pas de prélèvements déclarés, ce qui traduit une forme de mise à distance sociale du site. À l'inverse, les réserves forestières villageoises, les forêts familiales ou individuelles et quelques sites liés aux cours d'eau apparaissent comme des espaces de collecte de produits alimentaires, de plantes médicinales, de bois de chauffe, de matériaux de construction, de ressources artisanales, de gibier ou de poissons. Cette différenciation est importante car elle montre que les forêts villageoises ne relèvent pas d'un modèle unique de conservation. Certaines fonctionnent comme des espaces de protection stricte, fondés sur la sacralité ou la mémoire des morts ; d'autres relèvent d'une conservation par usage contrôlé, dans laquelle les prélèvements demeurent socialement encadrés. Cette diversité confirme le caractère multifonctionnel des forêts villageoises : elles soutiennent les moyens de

subsistance, alimentent les pharmacopées locales, fournissent des matériaux culturels et contribuent simultanément au maintien d'une couverture végétale résiduelle.

3.2. Des valeurs sociales et culturelles au fondement de la conservation locale

L'étude met en évidence le rôle structurant des valeurs sociales et culturelles dans le maintien des forêts villageoises. Dans les villages enquêtés, certaines formations forestières, notamment les forêts sacrées, les espaces associés aux masques, les bois de cimetières et les réserves de raphias, ne sont pas uniquement préservées en raison des ressources matérielles qu'elles procurent. Leur conservation repose davantage sur la légitimité morale accordée aux autorités chargées de les protéger et sur un ensemble de règles sociales, symboliques et coutumières, progressivement intériorisées par les membres de la communauté comme des obligations collectives. Ces normes locales confèrent à ces espaces un statut particulier, qui limite les formes d'exploitation et renforce leur protection dans la durée. Ces résultats rejoignent les analyses d'Adeyanju et al. (2022 : 94-107), pour qui la conservation des bois sacrés dépend largement de la combinaison entre bénéfices socioculturels, normes religieuses, institutions coutumières et reconnaissance collective des interdits. Ils montrent que la conservation locale ne procède pas toujours d'une intention explicitement écologique, comme relevé par Vroh et al. (2026). Elle est souvent motivée par la crainte de transgresser un interdit, par le respect des ancêtres ou de leur forêt, par la préservation d'un lieu d'inhumation ou par la nécessité de maintenir les matériaux indispensables aux pratiques culturelles. Pourtant, ces motivations sociales et culturelles produisent des effets écologiques indirects : limitation des coupes, réduction de la chasse dans certains sites, maintien de la végétation riveraine, préservation de bas-fonds et conservation de fragments boisés dans un environnement agricole. Les valeurs sociales et culturelles deviennent ainsi une interface entre l'attachement communautaire au territoire et la conservation de forêts résiduelles.

Il convient, toutefois, d'éviter toute idéalisation des systèmes coutumiers. Les valeurs sociales et culturelles ne garantissent pas automatiquement la conservation ; leur efficacité dépend de leur transmission, de leur reconnaissance par les jeunes générations, de l'adhésion des migrants et de la capacité des institutions locales à faire respecter les règles. Les travaux de Palmeirim et al. (2023 : 152-155) montrent, à partir du cas de forêts sacrées en Guinée-Bissau, que l'affaiblissement des valeurs spirituelles et l'extension des terres productives peuvent compromettre la protection des forêts autrefois respectées. Cette observation éclaire les enjeux du corridor Taï-Grebo-Krahn, où l'expansion agricole, la pression foncière et la recomposition des normes sociales peuvent fragiliser les fondements culturels de la conservation.

3.3. Gouvernance coutumière et articulation institutionnelle des forêts villageoises

Les résultats soulignent l'importance des institutions locales dans la gestion des forêts villageoises du corridor Taï-Grebo-Krahn. Les chefs de village, les chefs de terre, les gardiens de sites sacrés et les anciens de lignages fondateurs participent, à des degrés divers, à la régulation des accès, à la transmission des interdits et au contrôle des prélèvements. Ces institutions forment un système de gouvernance de proximité, fondé sur la connaissance du territoire, la légitimité sociale et l'autorité coutumière.

L'appui institutionnel apporté par la GIZ, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, l'Union européenne, les services des Eaux et Forêts et les ONG partenaires introduit cependant une articulation entre normes locales informelles et instruments formels de conservation. La mise en place de comités villageois de gestion, la cartographie participative des forêts résiduelles, l'installation de panneaux signalétiques et l'accompagnement des communautés vers des objectifs explicites de conservation montrent que les forêts villageoises peuvent devenir des espaces de co-gouvernance. Cette évolution apparaît pertinente, mais elle comporte le risque

de convertir des règles coutumières souples, socialement légitimes et adaptées aux contextes locaux, en dispositifs administratifs formalisés pouvant s'éloigner des pratiques et des logiques communautaires. Les travaux récents de Dawson et al. (2024 : 1007-1021) rappellent que les meilleurs résultats écologiques sont généralement associés à des formes de gouvernance où les peuples autochtones et les communautés locales ne sont pas de simples bénéficiaires ou participants, mais des acteurs disposant d'un pouvoir réel de décision. Appliquée au corridor Taï-Grebo-Krahn, cette perspective implique que la reconnaissance des forêts villageoises ne doit pas se limiter à leur inventaire ou à leur inscription dans un schéma technique de corridor. Elle doit aussi garantir les droits, les savoirs, les responsabilités et les bénéfices des communautés qui ont contribué au maintien de ces forêts. A cet égard, la notion d'Autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ/OECM) offre un cadre intéressant, mais exigeant. Selon l'UICN-WCPA Task Force on OECMs (2019 : 3), une AMCEZ est une aire géographiquement définie, autre qu'une aire protégée, gouvernée et gérée de manière à produire des résultats positifs, durables et in situ pour la conservation de la biodiversité, tout en prenant en compte les fonctions écosystémiques et les valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques ou localement pertinentes. Les forêts villageoises du corridor peuvent donc être envisagées comme candidates à ce type de reconnaissance, à condition que leur contribution à la biodiversité soit documentée, que leur gouvernance soit clairement définie et que les communautés acceptent librement cette reconnaissance.

3.4. Contribution des valeurs sociales et culturelles des forêts villageoises à la connectivité écologique du corridor Taï-Grebo-Krahn

La contribution des forêts villageoises à la connectivité écologique du corridor Taï-Grebo-Krahn constitue un axe majeur de cette étude. Dans un paysage fortement transformé par l'agriculture, ces fragments boisés peuvent jouer un rôle de relais, de zones-refuges ou de « pas japonais » entre les grands blocs forestiers. Les forêts ripicoles, les bas-fonds sacrés, les réserves de raphias et les îlots forestiers maintenus par les lignages ou les communautés peuvent contribuer à réduire l'isolement écologique du Parc national de Taï et du Parc national de Grebo-Krahn, même lorsque leur superficie demeure limitée. Cette interprétation rejoint la conception des corridors écologiques proposée par Hilty et al. (2020 : 16), selon laquelle la connectivité ne dépend pas uniquement de grands espaces continus, mais aussi de zones gouvernées et gérées dans la durée pour maintenir ou restaurer les déplacements d'espèces et les processus écologiques. Dans le corridor Taï-Grebo-Krahn, les forêts villageoises ne constituent donc pas nécessairement un corridor linéaire continu ; elles forment plutôt une trame discontinue dont l'efficacité dépend de leur position, de leur état de conservation, de leur proximité aux cours d'eau, de leur composition végétale et de leur capacité à offrir des habitats temporaires ou permanents à certaines espèces.

L'originalité des résultats tient au fait que cette connectivité potentielle repose en grande partie sur des ressorts sociaux. Les forêts sont maintenues parce qu'elles sont sacrées, parce qu'elles protègent des sépultures, parce qu'elles fournissent les raphias nécessaires aux masques, parce qu'elles relèvent d'un contrôle lignager ou parce qu'elles sont placées sous l'autorité d'institutions coutumières. Autrement dit, la connectivité écologique est en partie rendue possible par une connectivité sociale et culturelle : réseaux de parenté, mémoires villageoises, autorités foncières, savoirs rituels et obligations collectives. Cette articulation entre continuité écologique et continuité sociale enrichit les approches classiques des corridors, souvent centrées sur la cartographie de l'occupation du sol ou sur les modèles de déplacement des espèces.

Il reste, néanmoins, nécessaire de vérifier empiriquement cette contribution écologique par des données complémentaires. Les observations qualitatives permettent d'établir la présence, la fonction sociale et le mode de gestion des forêts villageoises, mais elles ne suffisent pas à mesurer leur efficacité réelle pour la faune, la flore ou les flux génétiques. Des inventaires floristiques et fauniques, des analyses de structure paysagère, des relevés de traces animales, des pièges photographiques et une cartographie fine des distances entre fragments

permettraient de mieux évaluer leur rôle dans la connectivité fonctionnelle. Cette étude invite donc à passer d'une hypothèse socio-écologique à une démonstration écologique plus complète. Par ailleurs, bien que cette étude porte sur la rive ivoirienne du corridor, les dynamiques observées gagneraient à être replacées dans une perspective transfrontalière. Une mise en perspective avec les communautés vivant en périphérie des Parcs nationaux de Grebo-Krahn et de Sapo au Liberia permettrait de mettre en évidence les convergences ou les divergences dans les rapports avec les espaces forestiers.

Conclusion

Cette étude met en évidence l'importance des forêts villageoises dans le maintien de la connectivité écologique du corridor Taï-Grebo-Krahn. Bien qu'elles soient souvent de petite taille et insérées dans des paysages fortement transformés par l'agriculture, ces forêts jouent un rôle significatif comme relais écologiques, zones-refuges et espaces de continuité entre les grands massifs forestiers de Taï, Grebo-Krahn et Sapo. Elles ne constituent pas seulement des fragments forestiers résiduels ; elles sont aussi des lieux de mémoire, de pratiques rituelles, de régulation foncière, de transmission des savoirs et de gouvernance communautaire.

Les résultats montrent que leur conservation repose largement sur des valeurs sociales et culturelles. Les forêts sacrées, les bois de cimetières, les réserves de raphias, les forêts familiales, les réserves villageoises et les formations ripicoles sont maintenus grâce aux interdits coutumiers, aux règles d'accès, à l'autorité des chefs de terre, des gardiens de sites sacrés et des institutions villageoises. Ainsi, la connectivité écologique apparaît indissociable d'une connectivité sociale et culturelle fondée sur les liens entre les communautés, leurs territoires, leurs ancêtres et leurs ressources naturelles.

L'intégration des forêts villageoises dans les stratégies de conservation transfrontalière apparaît donc nécessaire. Elle devrait s'appuyer sur un inventaire participatif approfondi, une cartographie précise des sites, une meilleure documentation de leurs fonctions écologiques et culturelles, ainsi qu'une reconnaissance claire des droits et responsabilités des communautés locales. Cette intégration doit également tenir compte de la diversité des statuts et des usages : certains sites appellent une protection stricte en raison de leur caractère sacré, tandis que d'autres peuvent relever d'une gestion communautaire, familiale ou d'actions de restauration écologique.

Pour renforcer leur rôle dans la conservation du corridor, il importe de soutenir les comités villageois de gestion, de consolider la surveillance locale, d'associer les femmes et les jeunes aux initiatives de préservation, et de développer des bénéfices concrets pour les populations. L'appui aux activités agroforestières, la valorisation des produits forestiers non ligneux, la restauration des sites dégradés et la création d'emplois locaux liés à la conservation peuvent contribuer à rendre cette démarche plus durable. De même, le dialogue entre les communautés ivoiriennes et libériennes doit être encouragé afin d'harmoniser les pratiques locales de gestion et de renforcer la protection des continuités écologiques autour du fleuve Cavally.

En définitive, les forêts villageoises doivent être reconnues comme des patrimoines vivants, à la fois écologiques, culturels et fonciers. Leur intégration dans les politiques de conservation ne doit pas conduire à les détacher de leurs fondements communautaires, mais plutôt à renforcer les conditions sociales qui ont permis leur maintien. C'est à cette condition que les

valeurs sociales et culturelles pourront devenir des ressources actives pour restaurer durablement la connectivité écologique dans le corridor Taï-Grebo-Krahn.

Références bibliographiques

ADEYANJU Samuel Oluwanisola, BULKAN Janette, ONYEKWELU Jonathan C. et al., 2022. « Drivers of Biodiversity Conservation in Sacred Groves: A Comparative Study of Three Sacred Groves in Southwest Nigeria », *International Journal of the Commons*, vol. 16, n° 1, p. 94-107.

BELIGNÉ Vincent, 2022. « Initiatives d'appuis de la Coopération allemande à la gestion durable de forêts par des communautés villageoises », présentation PowerPoint à l'Atelier de l'AIMF sur la foresterie urbaine et périurbaine, Abidjan, 14-16 septembre 2021, GIZ/TGS, 10 diapositives.

BERKES Fikret, 2018. *Sacred Ecology*, 4e éd., New York/Londres, Routledge.

DAWSON Neil M., COOLSAET Brendan, BHARDWAJ Aditi et al., 2024. « Is it just conservation? A typology of Indigenous peoples' and local communities' roles in conserving biodiversity », *One Earth*, vol. 7, n° 6, p. 1007-1021.

DIEN Kouayé Olivier, 2019. « The Sacred Sites of Dan Populations in Côte d'Ivoire: Environmental Conservation Factors », in *Culture and Environment: Weaving New Connections*, Leiden/Boston, Brill, p. 127-137. DOI : 10.1163/9789004396685_008.

HILTY Jodi, WORBOYS Graeme L., KEELEY Annika et al., 2020. *Guidelines for Conserving Connectivity through Ecological Networks and Corridors*, Best Practice Protected Area Guidelines Series, n° 30, Gland, IUCN, xiv-122 p.

IPBES, 2022. *Methodological Assessment Report on the Diverse Values and Valuation of Nature of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, BALVANERA Patricia, PASCUAL Unai, CHRISTIE Michael, BAPTISTE Brigitte et GONZÁLEZ-JIMÉNEZ David (dir.), Bonn, IPBES Secretariat.

LUQUE-LORA Rogelio, 2024. « IPBES: Three ways forward with frameworks of values », *Environmental Science & Policy*, vol. 159, article 103827.

OSTROM Elinor, 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.

PALMEIRIM Ana Filipa, SECK Sambu, PALMA Luís et LADLE Richard J., 2023. « Shifting values and the fate of sacred forests in Guinea-Bissau: are community-managed forests the answer? », *Environmental Conservation*, vol. 50, n° 3, p. 152-155.

PAPFOR, 2024. « Paysage prioritaire de Taï – Grebo-Krahn – Sapo (TGKS) », fiche descriptive du Programme d'appui à la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest, octobre 2024, 4 p.

TABOR Gary, BANKOVA-TODOROVA Maya, CORREA AYRAM Camilo Andrés et al., 2019. « Ecological Connectivity: A Bridge to Preserving Biodiversity », dans *Frontiers 2018/19: Emerging Issues of Environmental Concern*, Nairobi, United Nations Environment Programme, p. 24-37.

IUCN-WCPA TASK FORCE ON OECMs, 2019. Recognising and Reporting Other Effective Area-Based Conservation Measures, Protected Area Technical Report Series, n° 3, Gland, IUCN, x-22 p.

VROH Bi Tra Aimé, TOKPA Gérôme, Cissé Abdoulaye et BIÉ Franck, 2026. « Village forests in western Côte d'Ivoire have low plant diversity but are important for their conservation value and aboveground biomass », Global Ecology and Conservation, vol. 68, article e04226.

